



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-129533>

Département(s) de publication : **71**

Annonce n° **24-129533**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Chalon sur Saône

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21710076700011

Ville : Chalon-sur-Saône

Code postal : 71100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 71

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

Identifiant interne de la consultation : MAPA24MV77

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Commande Publique

Adresse mail du contact : Service.marches@chalonsursaone.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Lettre de candidature (DC1) et Déclaration du candidat (DC2) ou attestation DUME Si la situation du candidat le justifie, la copie du ou des jugements prononçant le redressement judiciaire et du ou des jugements prévoyant la mise en place d'un plan de redressement de l'entreprise
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Chiffre d'affaires des 3 derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Liste des moyens humains et matériels du candidat Liste des références inférieures à 5 ans portant sur des prestations similaires, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé Les candidats devront obligatoirement justifier de certificats de qualification attestant de la capacité technique à réaliser des travaux de retrait ou de confinement d'amiante et de leur

respect des réglementations en matière d'environnement et de sécurité (délivrée par un organisme accrédité COFRAC conformément à la norme NF X46-010) : Qualibat 1512 ou AFNOR, agrément ministériel ou attestation de compétences équivalente

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 17/12/2024 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : 1 : Prix : pondération 60% 2 : Qualité des matériaux proposés : pondération 20% 3 : Valeur technique jugée sur le mémoire technique : pondération 20% - Qualité de la méthodologie et des moyens proposés 25% - Qualité des mesures prévues (sécurité, hygiène, protection et nuisances) 25% - Qualité des mesures relatives à la gestion des déchets 25% - Pertinence du planning d'exécution proposé 25%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réfection des toitures (désamiantage/couverture/zinguerie) du bâtiment 1 du Groupe Scolaire les Charreaux à Chalon-sur-Saône (71100)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45260000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Réfection des toitures (désamiantage/couverture/zinguerie) du bâtiment 1 du Groupe Scolaire les Charreaux à Chalon-sur-Saône (71100)

Lieu principal d'exécution du marché : 8 rue Proudhon 71100 Chalon-sur-Saône

Durée du marché (en mois) : 6

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite des lieux est obligatoire et sur rendez-vous pris auprès de M. Guillaume LOREAU - Service architecture et patrimoine - 06 60 34 53 07. Les conditions de visite sont indiquées dans le règlement de la consultation. Un certificat de visite sera remis et devra être joint à l'offre.

Autres informations complémentaires : Marché de travaux à prix global et forfaitaire, passé selon la procédure adaptée en application des articles R.2123-1 et L2123-1 du code de la commande publique. Le dossier de consultation est téléchargeable sur la plateforme ARNIA/Territoires Numériques (profil d'acheteur <https://marches.ternum-bfc.fr>) sous la référence MAPA24MV77. Les candidats remettront leurs offres obligatoirement par voie électronique, conformément au règlement de consultation. En application des dispositions des articles L2112-2 et L2112-3 du code de la commande publique, l'exécution du marché comporte une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Le maître d'ouvrage prévoit la possibilité de recourir à des marchés de services similaires, sans publicité ni mise en concurrence préalable, selon l'article R2122-7 du code de la commande publique. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement dans le délai réglementaire de 30 jours à compter de la présentation des demandes de paiement. Paiement sur fonds propres. Retenue de garantie : Il sera appliqué sur les sommes dues à titre d'acompte, une retenue de garantie de 5 %. Cette retenue pourra être remplacée par une garantie à première demande. La retenue de garantie est remboursée dans un délai de trente jours à compter de la date d'expiration du délai de garantie. Le marché débute à compter de sa notification et se termine à la fin du délai de garantie de parfait achèvement. Le délai d'exécution des travaux est de 20 semaines. Il commence à courir à la date d'effet de l'ordre de service prescrivant à l'entrepreneur de débiter les

travaux. Par dérogation à l'article 18.1.1 du CCAG Travaux, la période de préparation de chantier débute à compter de la date de notification du marché pour maximum 8 semaines. Ce délai n'est pas compris dans le délai d'exécution des travaux. A titre prévisionnel il est prévu que les travaux seront exécutés à compter d'avril 2025. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Dijon - 22 rue d'assas - BP 61616 - 21016 - Dijon Cedex / Tel : +33 380739100 / courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé pré-contractuel conformément aux articles L551-1 et suivant du Code de Justice Administrative et R551-1 et suivants du Code de Justice Administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel conformément aux articles L551-13 et suivants du Code de Justice Administrative et R551-7 et suivants du Code de Justice Administrative. La juridiction peut être saisie au plus tard le 31ème jour suivant la publicité de l'avis attribution. Recours dit "Tarn et Garonne" conformément à l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat le 04/04/2014 (n°358994) dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité informant à la fois de la conclusion du contrat et des modalités de sa consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/11/2024